

affaire de l'Arche de Zoe

Par **mathou**, le **27/10/2007** à **20:06**

Trouvé sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/094/article_58288.asp

[quote:2w3z5baw]Arche de Zoé : la justice s'en mêle

Au Tchad, la centaine d'enfants qui s'apprêtaient à embarquer, jeudi, dans un avion pour la France sont en bonne santé. Ils sont toujours au centre social d'Abéché dans l'est du pays. Les membres de l'ONG, l'Arche de Zoé, qui ont organisé l'opération, ont été arrêtés au Tchad ; ils devront répondre à la justice tchadienne et française. Le rôle de l'association dans cette affaire reste à éclaircir.

Les membres de l'ONG, l'Arche de Zoé, ont été interpellés dans la ville d'Abéché.

L'ONG française, l'Arche de Noé, a tenu des discours différents en fonction de ses interlocuteurs. Par exemple, dès les premières heures après l'arrestation de ses membres, les autorités tchadiennes ont déclaré qu'elles ne connaissaient pas l'association l'Arche de Zoé. En revanche, elles ont été plusieurs fois en contact avec des représentants de l'association Children Rescue, la dénomination que l'ONG utilisait au Tchad. Ce que d'ailleurs, la plupart des familles françaises qui attendaient les enfants soudanais et tchadiens, ignoraient.

L'Arche de Zoé a expliqué à certaines familles qu'il fallait accueillir temporairement des enfants malades et qu'il ne s'agissait pas d'adoption. Pourtant, reçue au mois de mai et de juin derniers au secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, l'Arche de Zoé a clairement fait part à la secrétaire d'Etat, Rama Yade, de son intention de faire venir en France des enfants du Darfour, pour adoption.

Début août, le Quai d'Orsay a émis des réserves sur le projet de l'Arche de Zoé. Le ministère a appelé à la vigilance les familles qui voulaient s'engager dans l'opération. L'information judiciaire ouverte en France et les enquêtes qui seront menées au Tchad diront pourquoi l'Arche de Zoé était sur le point de réussir à emmener, en toute illégalité, 103 enfants tchadiens et soudanais en France.

Les déclarations d'Idriss Déby

« Idriss Déby, n'a pas mâché ses mots. Il a parlé d'un enlèvement par des ONG dites humanitaires qui « sont installées dans notre pays et qui ont trompé la vigilance du Tchad ». » [quote:2w3z5baw]

N'ayant pas fait de droit international public je me pose des questions sur la nature de

l'intervention et des sanctions. Apparemment il y aurait eu un problème avec les cartes de vol aussi.

Qu'en pensez-vous ?

Par **Morsula**, le **27/10/2007** à **20:16**

Je pense que l'intention était louable, mais si ce n'est pas fait dans les règles ce n'est pas valable. Parler d'enlèvement d'enfants c'est peut-être un peu fort, mais c'est vrai qu'on ne sait rien de ces enfants, de leurs situations réelles, etc. :lol:

rien de ces enfants, de leurs situations réelles, etc. 

Par **maolinn**, le **28/10/2007** à **00:40**

:?

Moi j'ai pas tout à fait compris l'histoire, en particulier les réelles intentions de l'ONG.... 

Par **akhela**, le **28/10/2007** à **01:21**

personne ne connais les intentions réelles de l'ONG car justement elle adoptait un langage différent selon l'interlocuteur. Elle a même était en procès avec Médecin du Monde (ou une grande ONG similaire) pour avoir prétendu être parrainé par eux. Non ça pue à plein nez la tentative d'adoption frauduleuse (la plupart des enfants ne sont même pas soudanais mais tchadiens !!!)

Par **Katharina**, le **28/10/2007** à **07:11**

Oui ça arrangerait bien la France parce qu'il parait que niveau adoption il y a beaucoup trop de demandes, si ça a bien été fait pour ça je trouve légitime le terme d'enlèvement d'enfants, ce n'est pas parce que ces pays sont moins développés qu'il faut profiter de leur piquer 100 enfants l'air de rien...

Par **nicomando**, le **28/10/2007** à **08:41**

:lol:

Bonjour à tous je viens apporter quelques lumières sur cette sombre histoire 

Tout d'abord pour commencer l'arche de Zoé n'est qu'une ONG elle n'est donc mandatée par aucun pays ce qui signifie que l'aide qu'elle pouvait apporter au Tchad et à ces enfants n'était qu'une aide matérielle.

elle pouvait par exemple lancer le système du parrainage pour les aider.

Ensuite l'Etat français à tout intérêt à dénoncer ces agissements et cette ONG car si le Tchad déduit que c'était une association mandatée par l'Etat français cette histoire "d'enlèvement" pourrait bien constituer une intervention illégale dans les affaires de l'Etat Tchadien ce qui autoriserait ce dernier à demander des sanctions non coercitives auprès de l'ONU.

Bon cette situation n'arrivera jamais quand on connaît le poids des deux pays à l'ONU.

En toute circonstance l'intervention d'un E sur le territoire d'un autre E n'est autoriser que pour l'évacuation de ses [b:22zdefzw]ressortissants[/b:22zdefzw]

Seulement cela me révolte que toute personne puisse se découvrir une pseudo vocation d'humanitaire alors qu'ils ne savent pas que les relations entre les pays sont rigoureusement encadrées par des règles de droit.

Domage que ce soit des ressortissant français c'est dramatique pour les familles mais voila avant d'intervenir il faut apprendre les règles.

En France ces gens n'auraient jamais cherché à faire partir des enfants parce qu'ils savent que c'est interdit et bien ne se passe pas différemment au Tchad.

Par **lou2**, le **28/10/2007 à 20:50**

Je pense que l'arche de Noé est de de bonne foi. Son objectif était de sauver ces enfants qui sont manifestement "orphelins" ou du moins abandonnés, ce qui est à prêt tout fort louable même si je doute que déraciner des enfants en période de guerre et d'instabilité soit la bonne solution. Ceci étant dit, cette affaire va à mon sens trop loin et j'ai la vague impression que le président Tchadien est entrain de nous faire le remake des infirmières Bulgare en Libye. Il parle de trafic d'organes, de réseaux pédophiles...ce qui est absolument faux et grotesque. Cette association a sans doute fait une erreur mais de là à ce que les personnes arrêtées soient condamner à mort (je ne sais pas pourquoi mais je la sens gros comme une maison cette sentence), il ne faut tout de même pas exagérer.

Par **sabine**, le **28/10/2007 à 20:59**

[quote="lou2":31x4fe2w]Je pense que l'arche de Noé est de de bonne foi. Son objectif était de sauver ces enfants qui sont manifestement "orphelins" ou du moins abandonnés, ce qui est à prêt tout fort louable même si je doute que déraciner des enfants en période de guerre et d'instabilité soit la bonne solution. Ceci étant dit, cette affaire va à mon sens trop loin et j'ai la vague impression que le président Tchadien est entrain de nous faire le remake des infirmières Bulgare en Libye. Il parle de trafic d'organes, de réseaux pédophiles...ce qui est absolument faux et grotesque. Cette association a sans doute fait une erreur mais de là à ce que les personnes arrêtées soient condamner à mort (je ne sais pas pourquoi mais je la sens gros comme une maison cette sentence), il ne faut tout de même pas

exagérer.[/quote:31x4fe2w]

:wink:

C'est l'arche de Zoé 

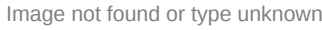
Par **lou2**, le **28/10/2007** à **23:02**

[quote="sabine":2larsjnv][quote="lou2":2larsjnv]Je pense que l'arche de Noé est de de bonne foi. Son objectif était de sauver ces enfants qui sont manifestement "orphelins" ou du moins abandonnés, ce qui est à prêt tout fort louable même si je doute que déraciner des enfants en période de guerre et d'instabilité soit la bonne solution. Ceci étant dit, cette affaire va à mon sens trop loin et j'ai la vague impression que le président Tchadien est entrain de nous faire le remake des infirmières Bulgare en Libye. Il parle de trafic d'organes, de réseaux pédophiles...ce qui est absolument faux et grotesque. Cette association a sans doute fait une erreur mais de là à ce que les personnes arrêtées soient condamner à mort (je ne sais pas pourquoi mais je la sens gros comme une maison cette sentence), il ne faut tout de même pas exagérer.[/quote:2larsjnv]

:wink:

C'est l'arche de Zoé [/quote:2larsjnv]

:oops:

Oups 

Par **akhela**, le **29/10/2007** à **07:56**

enfin ils sont quand même vachement louche : l'UNICEF a interrogé les enfants et beaucoup ne sont pas du Darfour (ni même Soudanais) et encore moins orphelins (ils en ont attirés certains avec des bonbons !!!). En plus ils s'étaient fait passer pour une autre ONG !!!

Par **Camille**, le **29/10/2007** à **08:58**

Bonjour,

Et il me semble que les familles d'accueil y avaient été de leurs poches et pour des sommes non négligeables, ce qui laisse planer un curieux doute sur les intentions louables de cette ONG.

Comme l'a fait remarquer nicomando, n'importe qui peut créer une "ONG".

D'ailleurs, la dénomination "ONG" ne veut pas du tout dire automatiquement "à but humanitaire", encore moins "dotée de pouvoirs d'intervention".

Donc, "wait and see".

Espérons seulement que l'enquête sera effectuée dans les règles.

Par **nicomando**, le **29/10/2007 à 18:57**

La France à dénoncer ces agissements elle avait même interdit une telle action à l'ONG par l'intermédiaire de l'ambassade au Tchad et heureusement cette dernière a prévenue les autorités tchadienne pour qu'elles stoppent l'avion.

En plus d'après le début de l'enquêtes la majorité de ces enfants n'étaient pas orphelins mais ont été négocié à bon prix entre l'ONG et les parents de ces enfants.

Image not found or type unknown

Par **guidjette**, le **11/03/2008 à 08:41**

je m'attendais bien a trouver un poste sur cette affaire
l'arche de zoé a tromper tout le monde , pas seulement l'état français ou tchadien mais 300 familles avec eux en leur promettant l'adoption
c'est scandaleux de jouer avec les sentiments des gens et je sais malheureusement de quoi je parle
de plus Eric Breteau le président de l'adz a reussi à embarquer des innocents dans sa folie , ne serait ce que ces 103 enfants qui n'ont pas dû tout comprendre lors de l'évacuation ils disent faire de l'humanitaire , ils ont malheureusement fait tout le contraire

Par **jeeecy**, le **11/03/2008 à 08:54**

la grande question qui se pose à l'heure actuelle est celle du paiement des 6 millions d'euros
et j'espère que ce ne sera pas l'Etat français qui va payer pour ces membres de l'arche de zoe qui en plus de mettre tout le monde dans la muise avec l'enlèvement d'enfant, feraient payer tous les contribuables pour leurs conneries

:!:

il ont qu'à les assumer tout seul leurs bêtises

Image not found or type unknown

Par **guidjette**, le **11/03/2008 à 09:09**

je suis bien d'accord avec toi jeeecy
pour ma part je ne pense pas que l'état français accepte de déboursier une telle somme

de plus les membres de l'arche de zoé ainsi que ceux qui les soutiennent sont très mal perçus par l'opinion publique en ce moment
mais je suppose que si l'état français ne paye pas , le président deby n'accordera pas la grâce aux 6 membres de l'adz
tout cela n'est malheureusement pas de notre ressort et les contribuables vont encore payés pour la bêtise de certains

Par **Kem**, le **17/03/2008** à **12:49**

Heum j'ai pas trop suivi toute cette histoire mais...

En quoi la France est-elle responsable des actions personnelles de ces messieurs / dames et donc, en quoi les Français devraient-ils payer pour leur grâce?

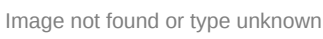
Parce que j'ai bien l'impression que c'est ce dont il s'agit : acheter une grâce.

Dieu, que c'est malsain encore !

Truc assez sidérant : que les enfants aient pu être emmenés. Quid des parents ? Les gosses ont vraiment été enlevés de force ? Allez quoi, une telle troupe ça n'aurait jamais pu passer inaperçu!

Et comment se fait-il que ces mômes ne soient pas encore retournés dans leurs familles ? (enfin je pense pas l'avoir entendu ^^)

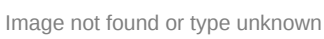
C'est énervant : il y a tellement d'incohérences qu'on finirait par penser à un grand complot twisted.

diplomatie mis en place par les présidents 

Par **Yann**, le **02/04/2008** à **08:49**

Vos réactions maintenant que les sauveurs de l'humanité ont été libérés?

:evil:

A votre avis, qui va payer les 6 millions et quelques? 

Par **candix**, le **02/04/2008** à **12:01**

je pense que Sarkozy devrait revendre une de ses Rolex de toutes façon il a pas assez de bras pour les mettre toutes en même temps

:D

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **02/04/2008** à **14:08**

:idea:

70 % de personnes mécontentes par la décision au JT vive la démocratie 

Par **Tarlak**, le **02/04/2008** à **14:19**

Quel rapport avec la démocratie ? Moi aussi je suis mécontent...

Par **Katharina**, le **02/04/2008** à **14:25**

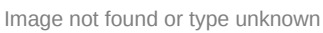
Ben c'est une mesure hyper impopulaire et l'état s'en fou de l'avis du peuple comme toujours
:wink:

Image not found or type unknown

Par **jeremyzed**, le **02/04/2008** à **15:21**

j'espere qu'ils vont refaire un tour en prison.

:roll:

On s'improvise pas humanitaire, et encore moins revendeur d'enfant... 

Par **Tarlak**, le **02/04/2008** à **19:44**

:lol:

Je croyais que tu étais contente de voir ces apprentis humanitaires sortir de prison 

Par **Katharina**, le **02/04/2008** à **20:37**

[quote="Tarlak":3bkfwg18]Je croyais que tu étais contente de voir ces apprentis humanitaires

sortir de prison [quote:3bkfwg18]

:wink:

Non je te rassure je fais parti des 70% contre Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **02/04/2008 à 20:58**

Bon bah, le Tchad a gracié un groupe de personne qui a enlevé des enfants et les journalistes s'en réjouissent, c'est formidable, bon maintenant on sait que nous autres nous allons payer pour ces connards, c'est bien la France comme pays...

Par **Morsula**, le **02/04/2008 à 21:22**

Ils ont eu la grâce par un coup de chance, vu que l'autre tyran aurait été renversé sans l'aide militaire de la France pour le maintenir en place.

Par **guidjette**, le **07/04/2008 à 09:26**

étant concernée de tres pres par cette histoire , je peux vous assurer que nous ferons tout pour que les membres de l'arche de zoé retourne en prison et soit jugé en france
une procedure est en cours d'instruction par deux juges parisiens
on espere qu'un procès aura lieu pour les inculpations prononcé a leur egard

Par **Kem**, le **07/04/2008 à 12:33**

Et bien !

Je suis ravie de ne pas être imposable en France (salaire trop petit ^^)

Parce que sincèrement ... payer pour acheter une grâce ... c'est lamentable.

Ca me fait penser aux indulgences de l'Eglise du Moyen-Âge. Lamentable quoi.

Qu'ils aient été grâciés, c'est une chose.
Mais les 6 millions ... c'est autre chose !

Je vous assure que je vais analyser ma fiche de paie pour être certaine de ne pas y trouver

:evil:

"contribution AdZ" Image not found or type unknown

Bha, ça ne ferait que 10 cents par Français ... mais tout de même !

Quant à un re-procès en France, est-ce possible eu égard des accords des années 70 entre la France et le Tchad ? Cela me semblerait une grosse erreur diplomatique : reconnaître que la justice Tchadienne n'a aucune valeur par rapport à la justice Française.

Par **guidjette**, le **08/04/2008 à 13:24**

les zozos d'adz ne seront pas poursuivis pour les mêmes inculpations que le procès du tchad ils ont à leur encontre escroquerie, intermédiaire illicite à l'activité d'adoption et aide irrégulière d'entrée de mineurs étrangers de moins de 15 ans sur le territoire français

quand au 6 millions je ne peux pas vous dire ce qu'il en sera

Par **Kem**, le **08/04/2008 à 14:14**

Ha ok, le procès tchadien a porté sur quelles infractions alors ? J'ai pas trop suivi en fait ...

(pas le temps de regarder la télé Image not found or type unknown)

Par **guidjette**, le **08/04/2008 à 21:45**

au tchad ils ont été inculpés pour trafic d'enfants et tentative d'enlèvement d'enfants en France ils ont 3 chefs d'inculpations mais qui ne correspondent pas au même fait reprocher par le tchad

c'est pour cela que des familles ont porté plainte ou se sont constituées parties civiles afin d'avoir un procès en France pour ne pas que ce personnage et ses accolites s'en tire sans peine et surtout sans remords

ils le disent eux-mêmes, du moins Breteau, il est prêt à recommencer si c'était à refaire

Par **maolinn**, le **09/04/2008 à 01:28**

En tous cas Breteau est passé ce soir chez Marc-O, ce type est zen c'est dingue. Son histoire tient la route et est bien ficelée, il trouvait à répondre à tous les arguments de Marc-O et apparemment il est pressé d'être au procès pour "que la vérité éclate". Donc soit ce type est un grand mythomane qui croit à fond à ce qu'il dit, soit c'est un très bon acteur et

véritablement manipulateur!!!! (Ou alors il nous raconte la vérité et les médias, l'Unicef etc sont manipulés par le gouvernement français et un peu plein d'autres

gens... Image not found

Par **Kem**, le **09/04/2008** à **09:45**

Ou encore il n'est ni fou ni mytho mais il croit fermement en ses convictions.

ps : je déteste Marc-O.

Par **guidjette**, le **09/04/2008** à **11:46**

maolinn je peux t'assurer qu'il est les deux
il se complet dans ses convictions et dans ses mensonges
il certifie que la justice française fera éclater la vérité mais il oublie aussi que les familles soit
disant "" d'accueil "" ont de veritable preuve en main avec des document officiels comme quoi
breteau leur a notifier l'adoption de ses enfants
il certifie ce jour que ce n'est pas possible mais si
de plus lorsqu'on sait que le soudan n'accepte pas l'adoption international mais que le tchad ,
lui l'accepte (en effet il y a bien des adoptions au tchad) on peut se demander si breteau n'as
pas choisit des enfants tchadiens pour cette raison sachant que des soudanais serait
sûrement renvoyer dans leur pays
c'est un mytomane , un mégalomanie , un egocentrique qui pense sauver le monde
je suis curieuse de pouvoir lire le rapport de l'expert psychatre judiciaire qui à été mandaater
pour cerner le personnage

Par **guidjette**, le **11/04/2008** à **08:39**

je ne pense pas que breteau pourra vraiment publier son livre mais si tl est le cas , il faut
savoir que les bénéfices iront à l'arche de zoé
c'est inadmissible de savoir cela vu qu'il s'est déjà approprié l'argent de beaucoup d'innocent
et à profiter du système de l'armée pour voyager gratos

Par **Kem**, le **11/04/2008** à **09:41**

Bha ce serait bien qu'il publie sont livre, rien que pour permettre de rembourser les 6 millions !

Ceci dit ... celui qui achète ce livre participe à ce paiement, mais au moins par choix et pas
par "participation indirecte obligatoire" qui existerait si c'était l'Etat qui paie !

Par **guidjette**, le **14/04/2008** à **20:51**

je pense pour ma ârt que ce livre sera un tissu de mensonge
c'est la vérité a breteau telle qu'il la voit et non telle qu'elle est réellement